



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité exécutif

**SÉANCE DU 1<sup>er</sup> mai 2012**  
**Volume 14 - numéro 16**

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 1<sup>er</sup> mai 2012 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Louise Cassinat, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Guilmont Pelletier, commissaires, mesdames Martine Lemay et Hélène Pelletier, représentantes du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Bernard D'Amours, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Anne-Marie Morin, Sophie Sirois, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs France Dubé, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absente : Madame Ghislaine Saint-Jean.

## PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

## OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :



**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 17 avril 2012 - # 15
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
  - 6.1 Règles budgétaires et paramètres 2012-2013
  - 6.2 Galas des mérites scolaires 2011-2012
  - 6.3 Colloque TIC du 20 avril 2012 - information
  - 6.4 Politique d'encadrement et d'utilisation des médias sociaux
  - 6.5 Semaine des Services de garde en milieu scolaire
  - 6.6 Installation du chauffage à la biomasse - École secondaire l'Arc-en-Ciel
- 7.0 Varia
  - 7.1 Dossier des commissaires
  - 7.2 Félicitations
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-704-CE)

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 AVRIL 2012 - # 15**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 17 avril 2012 - # 15 puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

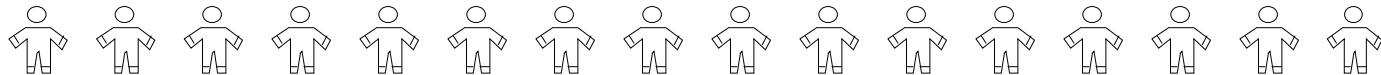
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-705-CE)

**CORRESPONDANCE**

LU la lettre de Madame Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui présente une offre de service de la firme «Léger Marketing» pour effectuer une étude afin de connaître le niveau de satisfaction de la population sur les services offerts par la Commission scolaire.

Après délibérations les commissaires conviennent de ne pas donner suite à cette offre étant donné les compressions budgétaires actuelles.

LU la lettre de Mesdames Huguette Massé (Acti-Familles) et Ariane Bouchard (Maison des Jeunes PIRANA) qui remercient la Commission scolaire pour son implication financière dans la réalisation du «Brunch Mérites Pro-Jeunes» organisé par les organismes et partenaires jeunesse du Transcontinental et les membres du comité Pro-Jeunes.





LU la lettre de Émile Saint-Pierre et Isadora Cloutier, représentants des élèves du 3<sup>e</sup> cycle de l'École Notre-Dame-de-Grâces, qui demandent l'autorisation d'une sortie au Nouveau-Brunswick pour 22 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année qui se fera le 20 juin 2012. Une contribution financière est aussi sollicitée.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** les critères retenus concernant le support financier à accorder aux élèves pour des activités à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire (résolution numéro 2009-346-CE);

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire autorise la sortie de 22 élèves du 3<sup>e</sup> cycle de l'École Notre-Dame-de-Grâces pour leur permettre d'effectuer un voyage d'immersion en anglais au Nouveau-Brunswick le 20 juin 2012;

**QUE** la Commission scolaire détermine le montant du support financier à remettre, s'il y a lieu, lorsqu'elle connaîtra l'endroit exact que les élèves iront visiter au Nouveau-Brunswick.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-706-CE)**

LU la lettre de Monsieur Réal McNicoll, président du comité-organisateur de la Fondation du Réseau de santé et de services sociaux des Basques, qui invite la Commission scolaire à participer à la 18<sup>e</sup> édition de leur tournoi de golf annuel.

Après délibérations, on convient que le directeur général et les commissaires de la région des Basques représenteront la Commission scolaire lors du souper-soirée.

**DIRECTION GÉNÉRALE**


**Règles budgétaires et paramètres 2012-2013**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, souligne, qu'en fonction des informations qui nous parviennent actuellement, des coupures budgétaires de l'ordre de 789 170 \$ cumulatives à celles de l'année en cours sont à prévoir pour l'année 2012-2013 et ce, pour une coupure totale de plus de 1 170 000 \$.

Lors de la séance du conseil du 15 mai 2012, monsieur Daniel Beaulieu pourra donner plus d'information avant l'adoption du budget 2012-2013 prévue pour le mois de juin prochain.

**Galas des mérites scolaires 2011-2012**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle que la Commission scolaire avait majoré sa participation financière pour la mise sur pied des Galas des Mérites scolaires à la condition que les écoles s'assurent



d'inviter les commissaires lors de ces présentations. Monsieur D'Amours désire valider, auprès des commissaires, s'ils reçoivent effectivement des invitations à assister aux différents Galas des mérites scolaires.

Après un tour de table, on constate que la majorité des commissaires est invitée et qu'il n'y a pas lieu de changer les règles de participation financière de la Commission scolaire.

#### **Colloque TIC du 20 avril 2012 - information**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne que le personnel des Services éducatifs de la Commission scolaire a organisé, à l'intention du personnel enseignant, un colloque TIC qui s'est tenue à l'École secondaire de Cabano lors de la journée pédagogique du 20 avril dernier.

L'expérience s'est avérée très positive et la majorité des participants s'en est déclarée très satisfaite.

#### **Politique d'encadrement et d'utilisation des médias sociaux**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne que la Commission scolaire devra éventuellement se doter d'une politique d'encadrement de l'utilisation des médias sociaux.

En effet, il s'agit d'un domaine qui évolue de façon exponentielle et les écoles devront être outillées pour répondre à la demande.

En conséquence, dès la prochaine année, on compte mettre sur pied un comité qui aura pour mandat d'élaborer un projet de politique à cet effet.

#### **Semaine des Services de garde en milieu scolaire**

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, précise que la "Semaine des services de garde en milieu scolaire" se tiendra du 14 au 18 mai 2012 sous le thème «Ici, je dévoile mes talents» et que le personnel des services de garde répartis dans 9 de nos écoles compte le souligner de façon particulière.

Monsieur D'Amours demande aux commissaires de déclarer la semaine du 14 au 18 mai 2012 la "Semaine des services de garde en milieu scolaire" à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, et résolu :

**QUE** la semaine du 14 au 18 mai 2012 soit déclarée "Semaine des services de garde en milieu scolaire" à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-707-CE)





## Installation du chauffage à la biomasse - École secondaire l'Arc-en-Ciel

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne qu'il y a des coûts imprévus qui s'ajoutent pour la construction du bâtiment de réserve de la biomasse forestière.

Étant donné que l'épaisseur d'argile est importante dans le secteur de la construction du bâtiment, il y a lieu d'ajouter un isolant de 4 pouces (styrofoam) HL et SM sous la dalle de béton pour un coût de 16 537,16 \$.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 2011-634-CC qui autorisait la mise sur pied du projet de chauffage à la biomasse forestière à l'École secondaire l'Arc-en-Ciel de Trois-Pistoles;

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 2012-758-CC qui retenait les services de la compagnie "Les Constructions Unic inc." de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la construction du bâtiment de réserve de la biomasse forestière à un coût de 225 875 \$;

**CONSIDÉRANT** l'inspection réalisée dans le cadre de la visite de chantier où l'on décèle une épaisseur d'argile importante à l'endroit même où le bâtiment doit être construit;

**CONSIDÉRANT** la disponibilité financière dans le cadre du projet global pour faire face aux imprévus;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la modification au contrat afin d'y prévoir l'ajout d'un isolant de 4 pouces HL et SM sous la dalle de béton du bâtiment de réserve de la biomasse forestière pour un coût total de 16 537,16 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-708-CE)

### VARIA


#### Dossier des commissaires

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

#### Félicitations

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, précise qu'il y a divers événements qui méritent des félicitations.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :





**CONSIDÉRANT** les résultats retenus par le jury régional de sélection dans le cadre des Prix reconnaissance 2012;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

**QUE** le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à madame Ariane Anctil, enseignante à l'École April, qui a remporté, dans le cadre de la mesure «Prix de reconnaissance pour encourager la lecture» du Plan d'action sur la lecture à l'école (Qui lira verra), le prix régional de 200 \$ dans la catégorie «Prix Coup de pouce» pour son projet «Les étoiles de la lecture».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-709-CE)

**CONSIDÉRANT** les résultats retenus par le jury régional de sélection dans le cadre des Prix reconnaissance 2012;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

**QUE** le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à monsieur Marco Lévesque, enseignant à l'École Marie-Reine-des-Cœurs, qui a remporté, dans le cadre de la mesure «Prix de reconnaissance pour encourager la lecture» du Plan d'action sur la lecture à l'école (Qui lira verra), le prix régional de 500 \$ dans la catégorie «Prix Engagement» pour son projet «J'ai la piqure pour la lecture... ou la littérature qui fait du bien !»

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-710-CE)

**CONSIDÉRANT** les résultats retenus par le jury régional de sélection dans le cadre des Prix reconnaissance 2012;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

**QUE** le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à mesdames Janie Bélanger, Christine Morin et Kareen Dumont, enseignantes à l'École Saint-Marc, qui ont remporté, dans le cadre de la mesure «Prix de reconnaissance pour encourager la lecture» du Plan d'action sur la lecture à l'école (Qui lira verra), le prix régional de 500 \$ dans la catégorie «Prix Audace» pour leur projet «Cercle de lecture virtuel».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-711-CE)

**CONSIDÉRANT** la cérémonie de remise de la Médaille du Lieutenant Gouverneur qui s'est tenue à Sainte-Anne-de-la-Pocatière le samedi 21 avril 2012;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

**QUE** le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à Abigaïl Gagnon, élève de 5<sup>e</sup> secondaire à l'École secondaire Vallée-des-Lacs, fille de monsieur Bertin Gagnon et Madame Pauline Beaulieu de Biencourt, et à Raphaël Morin, élève de 5<sup>e</sup> secondaire à l'École secondaire Vallée-des-Lacs, fils de monsieur Pierre Morin et madame Myriam Bouchard de

Squatec, qui se sont mérités la Médaille du Lieutenant Gouverneur pour souligner l'excellence de leurs résultats scolaires au secondaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-712-CE)

**CONSIDÉRANT** la tenue de la finale régionale d'Expo-Sciences qui a eu lieu à l'Université du Québec à Rimouski du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2012;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

**QUE** le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations aux élèves suivants de l'École secondaire Vallée-des-Lacs :

Laura Bourgoin Patoine et Fabien Saint-Pierre qui ont remporté la 2<sup>e</sup> place dans la catégorie intermédiaire (médaille d'argent et bourse de 50 \$ chacun de l'Unité régionale du Loisir scientifique) ainsi qu'une bourse de 500 \$, prix de la Fondation du CÉGEP de Rimouski grâce à leur projet «Le VIH, un vrai fléau»;

Anne-Sophie Roussel et Charles Baril qui ont remporté la 3<sup>e</sup> place dans la catégorie intermédiaire (médaille de bronze et bourse de 50 \$ chacun de l'Unité régionale du Loisir scientifique) ainsi qu'une bourse de 250 \$ de l'Institut des sciences de la mer grâce à leur projet «L'énergie marémotrice»;

Kelly Sirois et Lou-Ann Thériault qui ont reçu un prix en argent d'une valeur de 175 \$ du ministère du Transport du Québec grâce à leur projet «Les biocarburants».

**QUE** le conseil des commissaires donne un «Coup de chapeau» à l'ensemble des enseignants des sciences pour leur apport et leur contribution dans les belles réussites vécues par les élèves de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-713-CE)

**CONSIDÉRANT** les résultats de la saison 2011-2012 de l'équipe de basketball de l'École secondaire Vallée-des-Lacs;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

**QUE** le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à :

L'Équipe juvénile «Filles A» qui termine au 1<sup>er</sup> rang du classement général et qui remporte la bannière de la saison 2011-2012 en remportant 9 victoires pour aucune défaite au cours de la saison régulière. L'équipe a également participé à un total de 5 tournois au cours de la saison :

Carleton les 15 et 16 octobre 2011;  
Rivière-du-Loup le 26 novembre 2011;  
Trois-Pistoles le 11 février 2012;  
Rivière-du-Loup du 16 au 18 mars 2012.



Les joueuses (Kelly Sirois, Josianne Belzile, Lou-Ann Thériault, Anne-Sophie Roussel, Laura Bourgoïn, Olivia Beaulieu, Alex Lévesque, Shannon Brown, Arianne Labrie, Abigaïl Gagnon et Frédérique Brown) de l'Équipe juvénile «Filles A» ont d'ailleurs remporté la médaille d'or et la bannière du tournoi, avec 4 victoires en autant de rencontres lors du tournoi de Rivière-du-Loup.

L'Équipe juvénile «Garçons A» qui termine au 3<sup>e</sup> rang du classement général en remportant 4 victoires pour 5 défaites au cours de la saison. L'équipe a également un total de 5 tournois :

Carleton les 15 et 16 octobre 2011;  
Rivière-du-Loup le 26 novembre 2011;  
Trois-Pistoles le 11 février 2012;  
Rivière-du-Loup du 16 au 18 mars 2012.

Les joueurs (Charles Baril, Olivier Beaulieu, Fabien Saint-Pierre, Pierre D-Desjardins, Maxime Bourgoïn, Pierre-Luc Lévesque, Frédéric Jacques, Jonathan Jacques, Michaël Gagné et Marc-André Roy) de l'Équipe juvénile «Garçons A» ont remporté la médaille d'argent lors du tournoi de Rivière-du-Loup.

Aux assistants-entraîneurs : Franco Dumont, Stéphanie Boutot et Briand Bérubé, et à l'entraîneur monsieur Jeannot Tremblay, enseignant à l'École secondaire Vallée-des-Lacs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-714-CE)

**NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, fait part des messages de félicitations pour les naissances et des messages de condoléances qui ont été acheminés au nom de la Commission scolaire aux employés concernés.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

On s'interroge sur les impacts néfastes que la télévision peut avoir sur la réussite des élèves et de la possibilité qu'une sensibilisation soit réalisée dans les écoles. Les commissaires délibèrent sur le sujet.

**PROCHAINE SÉANCE**

Le 15 mai 2012 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

**CLÔTURE**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :







QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2012-715-CE)

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale

